



# Plan Local d'Urbanisme de Sorèze

## *MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 ET RÉVISION ALLÉGÉE N°5 DU PLU*



La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois a prescrit les procédures de modification simplifiée et révision allégée du PLU de SOREZE, en vertu des délibérations n°9-2019 et 10-2019 du 14 février 2019. Vous pouvez ainsi consulter les documents administratifs et suivre la démarche d'élaboration de ces dossiers.

### \* **DOCUMENTS DE PRESCRIPTION**

1. [Délibération n°10-2019 Procédure de révision allégée PLU Sorèze](#)
2. [Délibération n°9-2019 Modification simplifiée PLU Sorèze](#)
3. [Arrêté n°A27-2019 rectifiant l'arrêté A11-2019 Modification simplifiée n°1 PLU](#)

[Sorèze](#).

- \* Afin de vous présenter les dossiers de Révision Allégée et de Modification Simplifiée du PLU de Sorèze, une réunion publique s'est déroulée le MERCREDI 3 JUILLET à 18h30, dans la salle des Bains-Douches (derrière la Mairie de [Sorèze](#)).

**Vous pouvez consulter la présentation en PDF de la réunion publique:** [Télécharger le fichier «20190703\\_REUNION\\_PUB.pdf» \(3.1 MB\)](#)

Le projet de révision allégée a été arrêté en conseil communautaire le 19 septembre 2019, tirant le bilan de la concertation. Les partenaires et Personnes Publiques Associées ont été consultés sur le projet. Prochaine étape: l'enquête publique, qui sera organisée début 2020 afin de recueillir les observations et avis des habitants sur le projet.



\* **Arrêt du projet en conseil communautaire, le 19 septembre 2019**

- 📄 [Télécharger la délibération n°105-2019 PLU commune Sorèze-Arrêt procédure de révision allégée.pdf](#) (387.6 KB)
- 📄 [Télécharger le fichier «ANNEXE 6 Révision Allégée PLU SOREZE - Bilan de la concertation.pdf](#) (1.3 MB)
- 📄 [Télécharger le fichier «RA PLU SOREZE \\_ avis du PNRHL.pdf](#) (458.9 KB)

\* **Consultation des Partenaires et Personnes Publiques Associées, PPA:**

- 📄 [Télécharger la réponse du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc «RA PLU SOREZE avis du PNRHL.pdf](#) (458.9 KB)
- 📄 [Télécharger le Procès Verbal de réunion d'EXAMEN CONJOINT des PPA du 11 décembre 2019\\_RASorèze.pdf](#) (252.2 KB)
- 📄 [Télécharger le fichier «avis complémentaire DDT 81 - EXAM CONJOINT PPA.pdf](#) (50.8 KB)
- 📄 [Télécharger l'avis de l'Autorité Environnementale](#) (372.3 KB)

**\*\*\* Pièces du dossier \*\*\* :**

- 📄 [Télécharger le fichier «0\\_PAGE\\_DE\\_GARDE.pdf](#) (260.7 Ko)
- 📄 [Télécharger le fichier «1\\_NOTICE\\_SOREZE\\_RA5.pdf](#) (7.4 Mo)
- 📄 [Télécharger le fichier «2\\_OAP\\_SOREZE\\_RA5.pdf](#) (601.2 Ko)
- 📄 [Télécharger le fichier «3\\_REGLEMENT\\_ECRIT\\_SOREZE\\_RA5.pdf](#) (597.8 Ko)
- 📄 [Télécharger le fichier «81288\\_reglement\\_graphique\\_0\\_20200717.pdf](#) (2.8 Mo)
- 📄 [Télécharger le fichier «81288\\_reglement\\_graphique\\_1\\_20200717.pdf](#) (3.3 Mo)
- 📄 [Télécharger le fichier «81288\\_reglement\\_graphique\\_2\\_20200717.pdf](#) (4.2 Mo)
- 📄 [Télécharger le fichier «81288\\_reglement\\_graphique\\_3\\_20200717.pdf](#) (2.4 Mo)
- 📄 [Télécharger le fichier «81288\\_reglement\\_graphique\\_4\\_20200717.pdf](#) (3.2 Mo)

\* **PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE :**



[Téléchargez la Décision du tribunal administratif - désignation commissaire enquêteur \(338.3 KB\)](#)

[Téléchargez l'Arrêté du Président N°02-2020 d'Ouverture d'enquête publique - révision allégée PLU Sorèze \(435.8 KB\)](#)

#### *AVIS et OBSERVATIONS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE:*

> *Registre d'enquête publique - feuillet 1* : [Télécharger le fichier «FEUILLET 1.pdf» \(344.4 KB\)](#)

> *Rapport et conclusions du Commissaire enquêteur*: [Télécharger le fichier «Rapport et conclusions CE- EP Révision PLU de Sorèze.pdf» \(123.5 Ko\)](#)

---

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sorèze, approuvé le 28 novembre 2005, fait l'objet d'une procédure de modification simplifiée n°1, dont les objectifs sont :

- *De modifier les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des secteurs de « Sans Souci », « Plaine de la Garrigole », « Croix d'En Toulze », « Peyhens » et de « La Teulière », en ajustant en conséquence le règlement écrit et graphique ;*
- *De modifier certains articles du règlement écrit du PLU, afin de clarifier leur rédaction.*

Le projet de modification simplifiée doit désormais faire l'objet d'une phase de mise à disposition du public pendant une durée d'un mois minimum, afin de recueillir les observations (voir ci dessous) :



## AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU DE SOREZE

Par délibération n°106-2019 du 19 septembre 2019, le conseil communautaire a défini les **modalités de mise à disposition du public** du dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Sorèze. Cette procédure a été prescrite par délibération n°9-2019 le 14 février 2019.

Le projet de Modification simplifiée n°1 du PLU de Sorèze a pour objet :

- La modification des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) suivantes : OAP « Sans Souci », « Plaine de la Garrigole », « Croix d'En Toulze », « Peyhers » et « La Teulière », en ajustant en conséquence le règlement écrit et graphique ;
- La modification du règlement écrit du PLU, afin de clarifier sa rédaction

❖ **Le projet de modification simplifiée, l'exposé des motifs ainsi que les éventuels avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public pendant 1 mois, du lundi 7 octobre 2019 au vendredi 8 novembre 2019 :**

- **En Mairie de Sorèze** (Allées du Ravelin, BP 90018, 81540 Sorèze), aux jours et aux heures habituels d'ouverture du public : du lundi au vendredi, de 10h à 12h puis de 14h à 17h, et le samedi matin de 10h à 12h ;
- **Au siège de la communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois** (20 rue Jean Moulin, 31250 Revel), aux jours et aux heures habituels d'ouverture du public : du lundi au vendredi, de 8h30 à midi et de 13h30 à 17h ;
- **Sur le site internet de la Communauté de Communes** ([www.revel-lauragais.com](http://www.revel-lauragais.com))

❖ **Le public pourra formuler ses observations :**

- En les consignnant sur un **registre** à feuillets non mobiles, côté et paraphé par Monsieur le Président, mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes, sis 20 rue Jean Moulin 31250 Revel, ainsi qu'en Mairie de Sorèze ;
- En adressant un **courrier écrit** à l'attention de Monsieur le Président, à l'adresse suivante : Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois, 20 rue Jean Moulin, 31250 Revel et en mentionnant l'objet suivant « Modification simplifiée n°1 du PLU de Sorèze » ;
- En adressant un **courrier électronique** à l'adresse suivante : [urbanisme@revel-lauragais.com](mailto:urbanisme@revel-lauragais.com) pendant la durée de la mise à disposition du public.

Au terme de cette mise à disposition, le conseil communautaire tirera le bilan de la concertation et approuvera le projet de modification simplifiée N°1 du PLU de la commune de Sorèze, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et des avis des Personnes Publiques Associées (PPA).

Le Président,  
André REY



## CONSULTEZ LE DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE:

- > La Notice de présentation: [Télécharger le fichier «1\\_NOTICE\\_SOREZE\\_MS1.pdf» \(2.3 MB\)](#)
- > Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP): [Télécharger le fichier «2\\_OAP\\_SOREZE\\_MS1.pdf» \(3.1 MB\)](#)
- > Le Règlement écrit: [Télécharger le fichier «3\\_REGLEMENT\\_ECRIT\\_SOREZE\\_MS1.pdf» \(559.9 KB\)](#)
- > Les avis des Personnes Publiques Associées (PPA) : [Télécharger le fichier «avis PPA - MS PLU SOREZE.pdf» \(1.2 MB\)](#)

### > les pièces administratives:

- [Télécharger la délibération de prescription n°9-2019 Modification simplifiée PLU Sorèze.pdf» \(267 KB\)](#)
- [Télécharger l'Arrêté n°A27-2019 prescrivant la modification simplifiée n°1 PLU Sorèze.pdf» \(316.4 KB\)](#)
- [Télécharger la délibération n°106-2019 fixant les modalités de la mise à disposition du public du dossier de MS1.PDF» \(386 KB\)](#)
- [Télécharger la décision de l'Autorité Environnementale actant la dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas.pdf» \(312.3 KB\)](#)
- [Télécharger la délibération N°159-2019 - Approbation de la modification simplifiée N°1 du PLU de Sorèze \(320.6 KB\)](#)

---

La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois est l'autorité compétente en matière de PLU.

Toute demande d'information peut être adressée :

- Par courrier à l'attention du Président La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois - 20 rue Jean Moulin, 31250 Revel,
- Par mail à l'adresse : [accueil \[a\] revel-lauragais.com](mailto:accueil@revel-lauragais.com).